

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la règlementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)
Date d'émission: 09-03-2025 Version: 1.0

### **SECTION 1 Identification**

### 1.1. Identificateur SGH du produit

Forme du produit : Mélange

Nom commercial : K-Blue® Luminescent ONE Substrate
Type de produit : Life Sciences -- [Life Sciences]

Code du produit : 384170

### 1.2. Autres moyens d'identification

Nombre de pièces : 384170|384175|384176|384177|384xxx|28578

### 1.3. Usage recommandé et restrictions d'utilisation du produit chimique

Utilisation de la substance/mélange : Substances chimiques de laboratoire,Recherche scientifique et développement

Restrictions d'emploi : N'utilisez pas les composants d'un kit avec un autre kit.

#### 1.4. Données relative au fournisseur

Neogen Corporation 620 Lesher Place Lansing, Michigan 48912 United States of America T 800.234.5333

sds@neogen.com - https://www.neogen.com/

### 1.5. Numéro de téléphone d'urgence

Numéro d'urgence : 24 hours:

Medical: 1-800-498-5743 (U.S. and Canada) or 1-651-523-0318 (international)

Spill/CHEMTREC: 1-800-424-9300 (U.S. and Canada) or 1-703-527-3887 (international)

### **SECTION 2 Identification des dangers**

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

### Classification (GHS CA)

Non classé

### 2.2. Éléments d'etiquetage SGH, y compris les conseils de prudence

### Étiquetage GHS CA

Étiquetage non applicable

### 2.3. Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification

Pas d'informations complémentaires disponibles

### **SECTION 3 Composition/information sur les composants**

#### 3.1. Substances

Non applicable

### 3.2. Mélanges

Ce mélange ne contient aucune substance à mentionner selon les critères de l'article 3 de l'annexe 1 du Règlement sur les produits dangereux.

### Fiche de Données de Sécurité

conformément à la règlementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

#### **SECTION 4 Premiers soins**

### 4.1. Description des premiers soins nécessaires

Premiers soins après inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut

confortablement respirer.

Premiers soins après contact avec la peau : Laver la peau avec beaucoup d'eau.

Premiers soins après contact oculaire : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.

Premiers soins après ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

Premiers soins général : En cas de malaise consulter un médecin.

Self protection of the first-aider : Les secouristes seront équipés d'un équipement de protection individuelle approprié.

#### 4.2. Symptômes/effets les plus importants, aigus ou retardés

Symptômes/effets après inhalation : Aucun(es) dans des conditions normales. Symptômes/effets après contact avec la peau : Aucun(es) dans des conditions normales. Symptômes/effets après contact oculaire : Aucun(es) dans des conditions normales. Symptômes/effets après ingestion : Aucun(es) dans des conditions normales.

#### 4.3. Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Autre avis médical ou traitement : Traitement symptomatique.

### SECTION 5 Mesures à prende en cas d'incendie

### 5.1. Agents extincteurs appropriés

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone.

Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

### 5.2. Dangers spécifiques du produit

Danger d'incendie : Aucun risque d'incendie.

Danger d'explosion : Aucun danger d'explosion direct.

Produits de décomposition dangereux en cas : Dégagement possible de fumées toxiques.

d'incendie

### 5.3. Mesures spéciales de protection pour les pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie : Combattre le feu à distance de sécurité et à partir d'un endroit protégé. Ne pas pénétrer dans la

zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire

autonome isolant. Protection complète du corps.

### SECTION 6 Mesures à prende en cas de déversement accidentel

### 6.1. Précautions individuelles, équipments de protection et mesures d'urgence

Mesures générales : Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Avertir les autorités si le produit pénètre dans

les égouts ou dans les eaux du domaine public. Absorber toute substance répandue pour éviter

qu'elle attaque les matériaux environnants.

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

### 6.2. Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Pour la rétention : Absorber tout produit répandu avec du sable ou de la terre. Contenir la matière déversée en

l'endiguant ou à l'aide de matières absorbantes de façon à empêcher l'écoulement dans les

égouts ou les cours d'eau. Stopper la fuite, si possible sans prendre de risque.

Procédés de nettoyage : Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant.

09-03-2025 (Date d'émission) CA - fr-ca 2/6

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la règlementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

Autres informations : Éliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

Pour plus d'informations, se reporter à la section 13.

### **SECTION 7 Manutention et stockage**

#### 7.1. Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Précautions à prendre pour une manipulation sans

: Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Porter un équipement de protection individuel.

danger

Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute

manipulation.

#### 7.2. Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Mesures techniques : Conserver dans un endroit frais et bien ventilé à l'écart de la chaleur.

Conditions de stockage : Tenir au frais. Protéger du rayonnement solaire.

Matériaux d'emballage : Toujours conserver le produit dans un emballage de même nature que l'emballage d'origine.

## SECTION 8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramétres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 8.2. Contrôles d'ingéniere appropriés

Contrôles techniques appropriés : Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

Contrôle de l'exposition de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

### 8.3. Mesures de protection individuelle, telles que les équipments de protection individuelle

### Équipement de protection individuelle:

Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.

#### Protection des mains:

Gants de protection

#### Protection oculaire:

Lunettes de sécurité

### Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

#### Protection des voies respiratoires:

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié

#### Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:







09-03-2025 (Date d'émission) CA - fr-ca 3/6

### Fiche de Données de Sécurité

conformément à la règlementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

### **SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques**

### 9.1. Propriétés physiques et chimiques de base

État physique : Liquide

Apparence : Aucune donnée disponible

Couleur : Limpide Odeur : Inodore

Seuil olfactif : Aucune donnée disponible pH : Aucune donnée disponible Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1) : Aucune donnée disponible Vitesse d'évaporation relative (éther=1) : Aucune donnée disponible

Point de fusion : Non applicable

Point de congélation : Aucune donnée disponible
Point d'ébullition : Aucune donnée disponible
Point d'éclair : Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation : Aucune donnée disponible
Température de décomposition : Aucune donnée disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Non applicable

Pression de la vapeur : Aucune donnée disponible Densité relative de la vapeur à 20°C : Aucune donnée disponible Densité relative : Aucune donnée disponible Solubilité : Soluble dans l'eau.

Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow) : Aucune donnée disponible Viscosité, cinématique : Aucune donnée disponible Limites d'explosivité : Aucune donnée disponible Caractéristiques d'une particule : Aucune donnée disponible

### 9.2. Données (supplémentaires) concernant certains classes de danger physique

Pas d'informations complémentaires disponibles

### **SECTION 10 Stabilité et réactivité**

Réactivité : Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de

transport.

Stabilité chimique : Stable dans les conditions normales.

Possibilité de réactions dangereuses : Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

Conditions à éviter : Aucune dans des conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7).

Matières incompatibles : Pas d'informations complémentaires disponibles

Produits de décomposition dangereux : Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales

de stockage et d'emploi.

Temps de durcissement: : Pas d'informations complémentaires disponibles

### **SECTION 11 Données toxicologiques**

## 11.1. Informations sur les voies d'exposition probables

Toxicité Aiguë (voie orale) Non classé Toxicité Aiguë (voie cutanée) Non classé Toxicité aigüe (inhalation) Non classé Corrosion cutanée/irritation cutanée Non classé Lésions oculaires graves/irritation oculaire Non classé Sensibilisation respiratoire ou cutanée Non classé Mutagénicité sur les cellules germinales Non classé Cancérogénicité : Non classé

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la règlementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

Toxicité pour la reproduction : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles : Non classé

: Non classé

(STOT) (exposition unique)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles : Non classé

(STOT) (exposition répétée)

Danger par aspiration : Non classé

Symptômes/effets après inhalation : Aucun(es) dans des conditions normales. Symptômes/effets après contact avec la peau : Aucun(es) dans des conditions normales. Symptômes/effets après contact oculaire : Aucun(es) dans des conditions normales. Symptômes/effets après ingestion : Aucun(es) dans des conditions normales.

### SECTION 12 Données écologiques

#### 12.1. Toxicité

Écologie - général : Ce produit n'est pas considéré comme toxique pour les organismes aquatiques et ne provoque

pas d'effets néfastes à long terme dans l'environnement.

Dangers pour le milieu aquatique – danger aigu (à

court terme)

: Non classé.

Dangers pour le milieu aquatique – danger

chronique (à long-terme)

: Non classé.

### 12.2. Persistance et dégradation

### K-Blue® Luminescent ONE Substrate

Persistance et dégradabilité Non rapidement dégradable

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.5. Autres effets nocifs

Ozone : Non classé

Fluorinated greenhouse gases : Non

### **SECTION 13 Données sur l'élimination**

Réglementation régionale sur les déchets : Élimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.

Méthodes de traitement des déchets : Éliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.

Recommandations pour l'élimination des eaux : Élimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.

Recommandations pour le traitement du : Élimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.

produit/emballage

Indications complémentaires : Ne pas réutiliser des récipients vides.

### **SECTION 14 Informations relatives au transport**

En conformité avec: TMD / DOT / IMDG / IATA

### Fiche de Données de Sécurité

conformément à la règlementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

TMD	DOT	IMDG	IATA
14.1. Numeró ONU			
Le produit n'est pas un produit dange	reux selon les règlements applicables	au transport	
14.2. Désignation officielle de t	ransport de l'ONU		
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.3. Classe(s) de danger relati	ve(s) au transport		
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.4. Groupe d'emballage (s'il y	a lieu)		
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.5. Dangers environnementa	ux		
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
Pas d'informations supplémentaires d	lisponibles		

### 14.6. Précautions spéciales pour l'utilisateur

#### **TMD**

Non réglementé

#### **DOT**

Non réglementé

#### MDG

Non réglementé

#### IATA

Non réglementé

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78° et au recueil IBC¹º

Non applicable

### **SECTION 15 Informations sur la réglementation**

Pas d'informations complémentaires disponibles

## **SECTION 16 Autres informations**

Date d'émission : 09-03-2025

Fiche de données de sécurité (FDS), Canada

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.